



## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

**DIRECTION DES SERVICES DU CABINET**

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT  
28, Rue Saint-Arey  
05011 GAP Cedex  
[www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

Gap, le 20 octobre 2018

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Reconduite des étrangers non-admis à la frontière franco-italienne :  
proposition d'une rencontre entre autorités françaises et italiennes**

La préfecture des Hautes-Alpes a pris connaissance des propos de M. Matteo Salvini cet après-midi, sur les relations entre les services de police pour l'application des règles européennes concernant la reconduite des étrangers non-admis à la frontière franco-italienne.

La préfète des Hautes-Alpes, Cécile BIGOT-DEKEYZER, prend acte de cette déclaration. A la demande du ministre de l'intérieur, Christophe CASTANER, elle propose qu'une réunion entre les préfets soit organisée sur place, dans les meilleurs délais, avec la participation des responsables nationaux de la police des deux pays pour améliorer la coopération entre les services.

